

ACADEMIE D'AMIENS
COLLEGE COMPERE MOREL



25 bis rue du Général Leclerc
BP66 - 60121 Breteuil Cedex
0344801888
0344809445
ce.0601406C@ac-amiens.fr



Présentation de la section sportive football

Le collège Compère Morel bénéficie d'une section labellisée « animation du territoire » par la Fédération Française de Football

Objectifs de la section :

Il s'agit de permettre aux élèves de suivre une scolarité normale tout en recevant un enseignement supplémentaire de 3 h de football par semaine dans le temps scolaire (2x 1h30).

Les cours sont dispensés par un spécialiste titulaire du Brevet d'Entraîneur de Football.

Les 6èmes et les 5èmes s'entraînent ensemble.
Il n'y a que 10 places pour les futurs 6èmes.

Public visé :

- Joueurs licenciés ou non en club
- Elève de 6ème l'année 2020/2021

Fonctionnement et objectifs :

Les objectifs :

- Permettre à des jeunes de 6^{ème} et 5^{ème} de suivre une préformation de footballeur de qualité dans le temps d'une scolarité adaptée et complète sur un cycle de 2 ans.
- Construire un projet scolaire permettant la réussite de chaque élève
- Construire et optimiser un parcours sportif permettant de développer la technique, le physique, la tactique et le mental
- Un rythme de pratique équilibré avec la scolarité et le club

Le contenu :

Cinq axes de travail :

- La technique (les fondamentaux)
- Développer des compétences tactiques (lecture du jeu, placement, déplacement par rapport à ses coéquipiers et ses adversaires directs et indirects)
- L'athlétique (développement des qualités athlétiques (endurance, coordination, vitesse, équilibre, agilité)
- Le mental (du comportement individuel aux valeurs collectives).

- Le respect, l'entraide, la tolérance sont des valeurs importantes de la section.

Le fonctionnement :

- Scolarité traditionnelle et identique aux autres classes (programmes, volumes horaires,...)
Le travail scolaire reste prioritaire sur les entraînements.
- 2 séances de football sur le terrain de football synthétique de Breteuil (stade Frédéric Maître), à 5 mn à pied.
- Participation obligatoire aux compétitions UNSS (Football, Futsal).